

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Richard

Prénom : Bruno

Institution ou entreprise : Ministère de l'action et des comptes publics - DGFIP - SD

Axe(s) :

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelle voie pour une économie soutenable ?

Intitulé de votre contribution : 4 propositions d'actions pour la sortie de crise

Résumé de votre contribution :

1. Relocaliser la production de biens vitaux ;
2. Refondre le système de santé publique ;
3. Renforcer l'Europe dans sa dimension politique ;
4. Repenser les choix budgétaires et la politique fiscale.

CONTRIBUTION AU FORUM ORGANISE A L'INITIATIVE DE FRANCE STRATEGIE

PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR LA SORTIE DE CRISE

1- Relocaliser en France et en Europe à échéance 2023 la production de biens jugés vitaux, tels que les produits de santé et équipements médicaux (masques, médicaments génériques, anti-infectieux...), pour que la situation de dépendance que nous connaissons à l'heure actuelle, liée au phénomène de globalisation due à l'interdépendance des économies, ne se reproduise plus. Il paraît en effet surprenant que l'une des puissances économiques les plus avancées soit confrontée avec autant d'acuité et depuis plusieurs années à une pénurie de molécules « basiques » utilisées dans le traitement de pathologies courantes.

2- Refondre notre système de santé dont les dépenses publiques sont comparables à celles de l'Allemagne alors que la population en France est moins nombreuse et que la part des personnes âgées y est plus faible, en développant les synergies et la complémentarité entre les établissements de soins publics et privés et en levant les freins et obstacles à leur coopération ; accroître la part des dépenses de prévention dans les crédits de paiement alloués à la santé.

3- Renforcer l'Union Européenne dans sa dimension politique à la faveur du renouvellement récent de ses instances. 21 Milliards d'euros de prélèvements sur recettes fiscales sont seulement réalisés au profit de l'Europe (L.F.I.) alors que la France est la deuxième puissance de l'UE. Aucun Etat, si puissant soit-il, ne saurait peser à lui seul sur la scène internationale face aux défis économiques et politiques du monde contemporain. La concurrence exacerbée entre les pays membres par les mesures d'interdiction d'exportation de matériel sanitaire a mis au jour des dysfonctionnements préjudiciables à l'ensemble des européens, alors qu'ils sont liés par une même communauté de destin. La crise actuelle devrait ouvrir la voie à une coopération et une solidarité renforcées ainsi qu'à une plus grande mutualisation des moyens pour former une Europe unie. Les citoyens européens semblent finalement assez peu informés par les médias des événements qui se déroulent dans les pays voisins. Les grands projets et réalisations de nos partenaires sont assez peu exposés dans les journaux alors qu'ils pourraient susciter un vif intérêt et élargir notre horizon.

4- Repenser les choix budgétaires nationaux et la politique fiscale : l'un des plus éminents philanthropes de la planète déclarait en 2015 que le plus grand risque menaçant l'humanité ne lui paraissait pas être de nature nucléaire mais pandémique.

La part du PIB des pays les plus riches consacrée à l'aide publique au développement n'est pas suffisante et accroît les déséquilibres entre les pays avancés et les économies émergentes. En France où les inégalités sont lissées par une politique massive de transferts sociaux, la demande de justice, de protection et d'équité fiscale est forte, comme l'ont montré les récents événements. Dans ce contexte, il conviendrait, me semble-t-il, de réinvestir le champ de réflexion ouvert par la TVA dite « sociale » en vue de retrouver des marges de manœuvre budgétaire.

En effet, cette taxe souvent présentée comme « indolore », en particulier en période de faible inflation, est très bien recouvrée abstraction faite de l'économie souterraine, difficilement quantifiable par nature mais contre laquelle l'Etat s'est donné les moyens de lutter. Elle présente aussi l'avantage d'être neutre économiquement puisqu'elle est récupérée tout au long de la chaîne des opérateurs. De plus, elle n'affecte pas le commerce extérieur puisque les exportations en sont exonérées.

Enfin, les hausses de taux ne sont généralement pas entièrement répercutées au consommateur final. Au cours des décennies passées, les taux ont été plus élevés, jusqu'à atteindre 33,1/3% sur certains produits et la croissance n'était pas moindre. Une augmentation de taux, compensée partiellement par une baisse des prélèvements sociaux dont le niveau en France est l'un des plus élevés parmi les pays de l'OCDE constituant un frein à l'emploi, pourrait me semble-t-il être envisagée.

S'agissant de l'impôt sur le revenu, la multiplication de ce que l'on appelle communément les « niches » fiscales affecte sa lisibilité en le complexifiant sans que l'impact des mesures d'allègement sur l'économie n'ait été évalué de façon indiscutable, alors que l'instauration du prélèvement à la source poursuivait notamment l'objectif de simplifier sa perception.

Concernant l'impôt sur les sociétés, le chantier de l'harmonisation à l'intérieur de l'Union Européenne des taux et des règles d'assiette, c'est-à-dire de détermination du résultat soumis à l'impôt, me semble correspondre à une priorité de premier rang pour lutter contre les mesures de « dumping » fiscal.

*

* *

En conclusion, la période actuelle se prête largement à une remise en cause de nos schémas de réflexion et à une réorientation profonde de nos politiques publiques.